

Les Echos de Crossesey

Tous ensemble !



P 5 : Recensement



RECENSEMENT DE LA POPULATION
CHACUN DE NOUS COMPTE

www.le-recensement-et-moi.fr

Cette année,
c'est à partir du jeudi 19 janvier.



P 7 : Marché de Noël



P 8 : Saison culturelle



Recensement de la population,
chacun de nous compte !



La rentrée scolaire nous a apporté une ouverture de classe en primaire. C'est toujours avec plaisir que les élus accueillent la décision de l'éducation nationale. Ce fut d'autant plus facile que nous avions une classe en attente. La nouvelle étant arrivée le jour de la rentrée, il a fallu recomposer les effectifs. Il y a donc eu, cette année, deux rentrées à une semaine d'écart. L'autre surprise de la rentrée est l'augmentation du nombre des demi-pensionnaires. Certains jours, nous faisons déjeuner plus de 160 enfants... Certes il y a une classe de plus, mais ceci n'explique pas totalement le phénomène, nous devons approfondir l'analyse.

L'événement du mois de septembre a été l'inauguration de la maison médicale "Les Platanes". Remarquable structure pluridisciplinaire au service des habitants, l'effectif de l'ancienne "Médicure" s'est étoffé. J'entends dire dans le Voironnais "à St Etienne de Crossey, ils ont de la chance, ils ont tout pour se soigner", merci aux professionnels d'avoir monté ce beau projet.

Nous avons prévu au budget 2011 de réaliser un aménagement pour tenter de ralentir les véhicules rue des Tilleuls. La commission travaux pilotée par Marc Boizard a, avec le concours du service "Routes" du Conseil général, mené une étude pour aboutir à la structure qui est en place. Force est de constater que la vitesse a baissé, par conséquent les riverains sont mieux sécurisés, le but est atteint.

La mairie a abrité un bureau de vote pour "les primaires citoyennes". Les médias nationaux ont "ultra" couvert l'événement du mois d'octobre. Les habitants de St Aupre, St Etienne et St Nicolas ont pu voter à Crossey : la participation a été de 9,51%, bien plus que la moyenne nationale. Cette nouvelle forme de démocratie participative a passionné les citoyens, c'est indéniable. Les votants ont fait une démarche volontaire : un seul bulletin nul sur les deux tours du scrutin. La campagne pour l'élection présidentielle sera à coup sûr différente des précédentes, moins subie, plus engagée, plus riche. J'espère voir la politique prendre le dessus sur le monde de la finance et ainsi, mettre la solidarité au centre des préoccupations quotidiennes des Français. Nous devons retrouver la fierté de vivre dans un grand pays, d'appartenir à une grande nation au sein d'une Europe solidaire et protectrice.

Votre maire, Jean-François GAUJOUR



• En mairie

Etat civil

Naissances :

- MOYET Lou le 30 août 2011
- LAMY Valentine Marie Yvonne Ghislaine le 14 septembre 2011
- CHAROUSSET Camille Hélène le 18 septembre 2011
- BERNARD Eliot le 05 octobre 2011

Mariages :

- Jérémy HAUTECOEUR et Maryline POMMIER le 27 août 2011
- Christophe JALMAIN et Eugénie SAVARY le 27 août 2011
- Romain DE BIANCHI et Caroline MOINE le 1^{er} octobre 2011

Décès :

- BAYON Ginette veuve PORTIER le 10 août 2011
- COTTE Daniel le 30 août 2011

Bienvenue à Joan !

Depuis le 18 octobre 2011, la bibliothèque accueille Joan Folch-Poblet en remplacement de Stéphanie Ribellino-Mallein, durant son absence de 4 mois.

Les administrés

Nous vous rappelons que vous devez signaler tout changement à la Mairie concernant une arrivée, un départ ou un déménagement sur la commune.

ARRETE MUNICIPAL

Attention pour infos :

Foire de la Saint Martin les 10 et 11 novembre 2011 - Réglementation temporaire de la circulation :

Sur les RD 1075, RD 520 et RD 12 à l'intérieur de l'agglomération de Voiron.

Sur les RD 49 et 128 sur le territoire des Communes de Chirens, Saint Nicolas de Macherin, Saint Etienne de Crossey et Coublevie.

Etudes sur le PLU (plan local d'urbanisme)

Les études sur le plan local d'urbanisme suivent leur cours. La prochaine réunion publique aura lieu le 09 novembre à 18h30 et vous présentera les études en cours.

Du diagnostic territorial au projet communal :

Fin janvier 2011, une première réunion publique vous présentait le diagnostic territorial pour un développement durable du territoire. Ce diagnostic a mis en évidence et hiérarchisé les enjeux pour l'aménagement de Saint-Etienne-de-Crossey.

Ces enjeux révélés par le diagnostic partagé font la synthèse des études et réflexions menées durant 6 mois par l'équipe municipale, le bureau d'étude chargé du PLU et les Stéphanois et Stéphanoises dans les ateliers de concertation. Ils intègrent les contraintes supracommunales, la prise en compte des risques naturels et les évolutions législatives, dont la loi portant engagement national pour l'environnement, dite loi Grenelle 2. Cette loi donne pour objectifs prioritaires de lutter contre la régression des surfaces agricoles et naturelles, contre l'étalement urbain et la déperdition d'énergie.

Les enjeux définis lors de la phase 1 ont été le support des réflexions de la phase "Projet" du PLU de Saint-Etienne-de-Crossey.

A la différence du POS qui était un pur outil réglementaire, le PLU est bâti autour d'un projet global de développement économique, social et humain, de gestion de l'espace et des services d'intérêt public d'un territoire. Le projet définit une stratégie d'aménagement sur les 15 ans à venir. C'est ce projet qui sera ensuite traduit dans un règlement et un document graphique précisant le zonage.

Le projet de la commune s'établit à deux échelles :

• Le projet d'aménagement et développement durable (P.A.D.D.). Ce projet définit les orientations générales d'aménagement sur l'ensemble du territoire communal. Ces orientations concernent l'habitat, la préservation de l'environnement et des ressources naturelles, la mixité

sociale, les transports et les déplacements, les commerces, le développement économique et les loisirs...

• Les orientations d'aménagement et de programmation. Le PADD est précisé par de véritables zooms sur des secteurs spécifiques de la commune où des simulations de développement ou de renouvellement urbain sont réalisées, permettant de visualiser différents scénarios d'aménagement.

Sur ces secteurs, sont précisés le parti d'aménagement général, le programme des constructions, les types de voiries et le fonctionnement des circulations, les équipements publics et espaces verts, l'ensemble des objectifs environnementaux recherchés...

Le projet communal de Saint-Etienne-de-Crossey pour les 15 ans à venir :

Saint-Etienne-de-Crossey est une commune qui a connu une importante croissance démographique des années 1970 à 1990. De commune rurale, elle est devenue une commune péri-urbaine c'est-à-dire une commune dont les résidents vivent dans l'aire d'influence de la ville centre de Voiron (travail, achat, loisirs...).

Ces nouveaux arrivants sont venus chercher un cadre de vie rural, une proximité avec la campagne.

Le projet communal affiche clairement la volonté de préserver ces richesses naturelles et les espaces agricoles :

Il vise le maintien de l'économie agricole, la confirmation de la vocation naturelle et environnementale des grandes entités naturelles remarquables (les boisements, les zones humides, les vallées...), le renforcement des continuités écologiques, la modération de la consommation de ces espaces et la lutte contre l'étalement urbain.

La croissance démographique de Saint-Etienne-de-Crossey durant la seconde moitié du XX^{ème} siècle s'est accompagnée d'un important étalement urbain sur le territoire rural. Comme sur une large partie du territoire français à cette époque, cette extension urbaine s'est réalisée en opération d'ensembles pavillonnaires sans lien avec les caractéristiques morphologiques vernaculaires...

Depuis les années 2000, la crois-

sance démographique est ralentie malgré un rythme de création de logement assez dynamique. Ceci s'explique par le vieillissement de population, généré principalement par un parc de logements trop peu diversifié.

Les objectifs portés par le PADD sont de retrouver une croissance démographique positive mais modérée en compatibilité avec le schéma de secteur du Pays Voironnais : atteindre environ 2900 à 3000 habitants en 2025. Pour atteindre cet objectif démographique, il est nécessaire de maintenir un rythme de logements équivalent à celui constaté ces dernières années (en moyenne de 18 à 20 logements nouveaux / an).

Les projets, sur les 15 à 20 années prochaines, se recentreront sur le développement du bourg. En effet, le centre-bourg offre de nombreuses opportunités de développement urbain sur des terrains encore libres mais cernés d'habitations, ou sur des secteurs à renouveler (en premier lieu le site Rossignol en friche).

Ainsi, les constructions neuves trouveront place à l'intérieur des limites actuelles de l'urbanisation sans nouvelle extension le long des voies, au plus près des équipements et commerces de la commune. Pour garantir une animation urbaine et la qualité de vie de Saint-Etienne-de-Crossey, le projet communal vise d'accompagner cette croissance démographique d'un maintien de l'emploi et des commerces et services, en lien avec la population attendue. Le parc de logement créé devra être diversifié pour mieux répondre à l'ensemble du parc résidentiel (en priorité des logements plus petits, pour les jeunes actifs, des familles monoparentales ou des personnes âgées...).

La réunion publique du 9 novembre est l'occasion de vous présenter plus en détail les débats en cours sur les orientations générales du PADD de Saint Etienne de Crossey.

Elle sera précédée d'une exposition en mairie des travaux en cours à partir du 26 octobre 2011.

CAPV

Depuis la fin de l'année 2003, la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais avait mis en place à l'attention des particuliers, une action visant à favoriser la plantation d'essences végétales de haies variées sur son territoire.

Considérant à la fois le contexte financier et la mise en place d'une action de ce type par le Conseil général de l'Isère, les élus de la CAPV ont décidé de ne pas reconduire l'action "Planter les haies du Voironnais" à partir de 2012.

L'action se poursuit en 2011 et la date limite de réception des derniers dossiers de particuliers est fixée au 30 novembre 2011.

Elections

Nous vous rappelons que vous avez jusqu'au 31 décembre 2011 pour vous inscrire sur les listes électorales afin de pouvoir voter pour les prochaines élections de 2012.

Jeunes de 18 ans :

L'inscription d'office sur les listes électorales des personnes âgées de 18 ans, prévue par la loi 97-1027 du 10 novembre 1997, concerne les jeunes qui atteignent 18 ans entre le 1er mars 2011 et le dernier jour de février 2012 ainsi que ceux qui atteignent 18 ans entre le 1^{er} mars et la veille du premier tour du scrutin programmé en 2012.

Un courrier a été envoyé à tous les jeunes recensés par l'INSEE. Si vous n'avez rien reçu, manifestez-vous en mairie avant le 31 décembre 2011 afin de pouvoir voter en 2012 !

• Festival de la soupe

Pour la deuxième année, et dans le cadre de la semaine du goût, les Stéphanois ont été conviés au FESTIVAL DE LA SOUPE !

A l'initiative des commissions intergénérationnelles et scolaires, 6 classes de l'école maternelle et primaire ainsi que 6 associations ont répondu au défi proposé : confectionner des soupes pour une dégustation par le public. Chacun devant retrouver les ingrédients ayant permis leurs réalisations.

• Pour la maternelle étaient représentées les classes de Cécile Baillot, Claudine Pouyet et Isabelle Pigeyre.

• Pour la primaire, les classes de Muriel Pozwa, Virginie Dilas et Dominique Donnadiou.

• Le Club des gentianes, le comité de Jumelage, les bénévoles de la bibliothèque, le Club St Denis et le Comité des fêtes participaient pour représenter les associations. Et enfin, une soupe particulière : "la soupe du maire".

Chacun a bien joué le jeu, cherchant à retrouver le moindre des ingrédients composant les 12 soupes présentées. La soirée s'est terminée agréablement avec la remise des prix aux participants les plus perspicaces.

Rendez-vous l'année prochaine pour la semaine du goût...



Tous à vos marmites : Voilà quelques recettes à essayer :

SOUPE DE LA BIBLIOTHEQUE : Margarine, échalotes, butternut squash, bouillon cube de volaille, eau sel, poivre, crème fraîche liquide, noisettes.

SOUPE DU COMITE DE JUMELAGE : Choucroute crue, eau, pommes de terre, oignon, poitrine fumée, feuille de laurier, sel, poivre, cumin en poudre, gousses d'ail, cube de bouillon, beurre, farine.

SOUPE DE LA CLASSE DE MADAME BAILLOT : Oignons, pomme de terre, maïs, pâtes (cheveux d'ange), moutarde, bananes, sel, eau.

SOUPE DE LA CLASSE DE MADAME DONNADIEU 1 : Betteraves rouges, bouillon de légumes, pommes sucrées, pommes acides, cumin, thym, huile, beurre, sel, poivre.

SOUPE DE LA CLASSE DE MADAME DONNADIEU 2 : Fanes de radis, pommes de terre, bouillon de volaille, oignon, beurre, crème, sel, poivre.

SOUPE DE MONSIEUR LE MAIRE : 3 courges différentes, patates, carottes, oignon, céleri, marrons, pignons de pin, crème, eau de source, épices d'Alep.

SOUPE DU CLUB SAINT DENIS : Oignons, champignons de paris, beurre, paprika, bouillon cube, lait, crème fraîche, farine, sel poivre noir, jus de citron, persil.

SOUPE DE LA CLASSE DE MADAME POUYET : Petits pois, oignons, pommes de terre, huile d'olive, eau, bouillon de volaille, crème, menthe fraîche, sel, poivre + chantilly salée (crème, sel, poivre).

SOUPE DE LA CLASSE DE MADAME PIGEYRE : Lentilles corail, carottes, céleri, oignons, ail, cumin, curry, gingembre, huile d'olive, jus de citron, eau, sel, poivre.

SOUPE DU CLUB DES GENTIANES : Courge trompette, châtaignes, crème fraîche, ail, bouillon cube, sel, poivre, muscade, jaune d'œuf.

SOUPE DU COMITE DES FETES : Petits pois, poireaux, pommes de terre, oignons, laitue, lard, bouquet garni, beurre, eau, huile d'olive, sel, poivre, muscade.

SOUPE CLASSE DE MADAME DILAS : Poireaux, pommes de terre, crème liquide, beurre, sel, poivre, noix de muscade.

SOUPE CLASSE DE MADAME POZWA : Carottes, oignons, crème fraîche, coriandre, 5 baies, huile d'olive.

Le recensement. "Chacun de nous compte !"

En 2012, vous serez recensé(e). Votre réponse permettra d'actualiser les données disponibles sur la population des communes et des régions de France.

Le recensement se déroulera du 19 janvier au 18 février 2012.

À quoi sert le recensement ?

Le recensement de la population permet de connaître la population résidant en France. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : âge, profession exercée, transports utilisés, déplacements quotidiens, conditions de logement, etc. Il apporte aussi des informations sur les logements.

Ces chiffres aident également les professionnels à mieux évaluer le parc de logements, les entreprises à mieux connaître leur clientèle potentielle ou les disponibilités de main-d'œuvre, les associations à mieux répondre aux besoins de la population.

Enfin, les résultats du recensement éclairent les décisions publiques en matière d'équipements collectifs (nombres d'élu(e)s, nombre de pharmacie, écoles, hôpitaux, etc.). C'est pourquoi la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête.

Pourquoi êtes-vous recensé(e) cette année ?

Vous habitez une commune de moins de 10 000 habitants : ces communes réalisent une enquête de recensement exhaustive tous les 5 ans.

En 2012, l'enquête de recensement se déroulera dans les mêmes communes qu'en 2007.

Où devez-vous vous faire recenser ?

Vous devez vous faire recenser dans votre résidence principale, c'est-à-dire celle où vous passez plus de six mois de l'année.

Le recensement de la population et vous.

1. Un agent recenseur recruté par la mairie viendra chez vous. Il dispose d'une carte tricolore avec photographie, signée par le maire. Il vous remettra les questionnaires du recensement :

- une feuille de logement pour votre foyer.
- un bulletin individuel pour chaque personne vivant chez vous, quel que soit son âge.

2. Vous lirez et remplirez les documents qui vous ont été remis. L'agent recenseur vous aidera à les remplir si vous le souhaitez.

3. Sur rendez-vous, l'agent recenseur viendra les récupérer. Si vous êtes souvent absent(e) de votre domicile, vous pourrez :

- confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à quelqu'un qui les remettra à l'agent recenseur.
- retourner directement les questionnaires, sous enveloppe, à votre mairie ou à la direction régionale de l'INSEE de votre région. L'agent recenseur pourra vous remettre une enveloppe à cet effet.

Dans tous les cas, vos questionnaires remplis doivent être remis avant le 18 février. À la fin de l'enquête, la mairie transmet à l'INSEE tous les documents collectés.



Nous vous remercions de réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs. Votre participation est essentielle et obligatoire.

Vos réponses sont strictement confidentielles.

Le recensement respecte les procédures approuvées par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). Seul l'INSEE est habilitée à exploiter les questionnaires. Toutes les statistiques produites sont anonymes. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une seule fois. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires, notamment les agents recenseurs, le coordinateur communal et personnel de mairie, sont tenues au secret professionnel. Les informations recueillies ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Elles ne sont en aucun cas diffusées à un autre organisme.

La municipalité vous remercie par avance de votre participation.



Agents recenseurs

La mairie recrute des agents recenseurs pour la période de janvier et février 2012.

Si vous êtes disponible en journée et en soirée, vous pouvez adresser un courrier et un CV à Monsieur le Maire.

Renseignements auprès de Catherine Blanc
en mairie de St Etienne de Crossey.

• Du côté des associations

Balade du club des Gentianes

Ces dernières semaines, les marcheurs du club des Gentianes ont arpenté les massifs : Oisans, Belledonne, Chartreuse, et dernièrement le Pic St Michel en Vercors. On découvre et on observe les fleurs et les animaux sauvages, chacun à son rythme. L'ambiance était particulièrement chaleureuse.

A chaque sortie, des idées sont échauffées pour les semaines suivantes. Dernièrement, notre ami Lucien a dû faire une pause pour cause de maladie, nous lui souhaitons de revenir en parfaite forme.



RETOUR GAGNANT DÈS SEPTEMBRE !

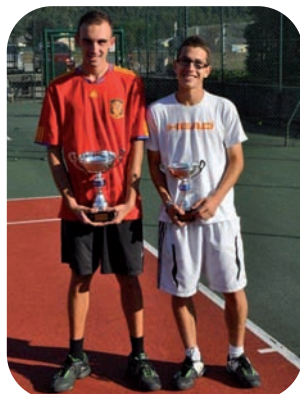
En ce début d'automne, la saison est repartie à toute allure au Tennis Club de Crossey.

Le club a tout d'abord relancé son tournoi OPEN qui s'est déroulé du 02 au 18 septembre dernier. Ce tournoi a réuni 107 participants hommes et femmes. 131 matchs se sont déroulés qui, au final, ont vu les victoires de Clément Leynaud du TC de Beaucroissant-Izeaux, chez les hommes, et de Sophie Chenavas du TC Rives, chez les femmes.

Si nos meilleurs compétiteurs n'ont pas (encore) pu rivaliser pour le titre dans le tableau principal, nos représentants ont cependant brillé dans le 2nd tableau de consolantes, remportés tous les deux par des membres du club, Mila Minjoulet et Cédric Perret. Bravo à eux !

Sans trêve, à l'issu du tournoi, les cours ont repris à la suite des inscriptions de la nouvelle saison. Eh oui ! La nouvelle saison se prépare tôt pour aborder au mieux les championnats. Sous la houlette de Stéphane Dubreuil, Camille Illoul et les jeunes initiateurs animateurs du club, jeunes et adultes ont repris leurs gammes pour remettre en jeu les titres acquis la saison dernière et en acquérir de nouveaux ! Quelques places sont par ailleurs encore disponibles dans les créneaux jeunes si vous êtes tentés...

Pour plus d'informations ou pour toute inscription, n'hésitez pas à nous contacter au **06 08 14 98 78** (L. Pain – président du club). Le club ne manquera pas de vous tenir au courant de ses événements sportifs et festifs. Gardez un œil sur l'AGENDA de la mairie et à très bientôt ! A suivre...



Le vainqueur **C. Leynaud** (TC Beaucroissant-Izeaux) à gauche

Le finaliste **A. Périllon** (TC Meylan)



La vainqueur **S. Chenavas** (TC Rives) à droite

La finaliste **L. Olivier** (TC La Tour du Pin)



Les vainqueurs de consolantes

M. Minjoulet et **C. Perret**

Repas des Aînés

Si au 25 novembre 2011 vous n'avez pas reçu l'invitation du Conseil Municipal au **Repas des Aînés** qui aura lieu le 22 janvier 2012, et que vous êtes nés avant le 31 décembre 1942 :

Faites-vous inscrire auprès du secrétariat de la Mairie avant le 1^{er} décembre 2011 pour y participer.



Ski club Crossey

Le ski club organise le **06 novembre 2011** une bourse aux skis.

La dépose du matériel se fait le matin et la vente l'après-midi.

Ce même jour, auront lieu les inscriptions pour la nouvelle saison.

Soirée Astronomie du 18 novembre 2011

Vendredi 18 novembre 2011 à 20h00, salle du Conseil de la Mairie proposée par le club d'astronomie du lycée Edouard Herriot de Voiron : Rendez-vous aux amateurs d'étoiles !

1^{ère} partie à 20h00 : Conférence "Histoire et préhistoire des mots français "étoile", "astre" et "sidéral" (une science méconnue : la paléontologie linguistique)". Une présentation à propos de questions savantes et passionnantes qui se posent à partir de ces trois mots. Plusieurs tableaux d'illustration accompagnent l'exposé pour le confort du public. Le propos est très accessible et s'adresse avant tout aux curieux.

2^{ème} partie : Observation des étoiles avec l'équipe et le matériel du club du lycée Edouard Herriot.

Ouvert à tous ! Entrée libre.

Les Pongistes à la table !

Le vendredi 18 novembre 2011, pour fêter l'arrivée du Beaujolais Nouveau, les Pongistes de l'association Crossey vous invitent à venir participer à leur traditionnel tournoi amical de Ping à la salle des fêtes à partir de 19h00. Il y aura du Beaujolais, de la charcuterie, des pâtisseries et une ambiance conviviale !

Le tournoi est gratuit, ouvert à tous et du matériel pour jouer entre amis vous sera prêté sur place ! Ce sera le début d'un beau week-end car les cinq équipes de Crossey recevront leurs adversaires au gymnase le 19 novembre, à partir de 15h00 et en particulier Romans en R4 ! Le lendemain, dimanche 20 novembre, sur 20 tables, match Ping, compétition réservée aux jeunes débutants de 08h00 à 12h15. Autre rendez-vous le 10 décembre au gymnase avec ses 5 équipes et ses 75 adhérents, dont une en Régionale 4, notre club fait parler de lui dans la région. Venez soutenir les pongistes au gymnase le samedi !

Tournoi ouvert à tous ! Venez nombreux !



Jog et Stretch

Une heure de stretching postural® au gymnase de Saint Etienne de Crossey tous les jeudis soir de 16 h 30 à 17 h 30. Un programme de mise en forme animé par Céline, notre professeur de sport diplômée d'état.

Nous vous proposons une méthode à base d'étirements et de contractions musculaires. Chaque exercice progressivement et lentement construit, vous fera découvrir votre musculature profonde (posturale) ; prendre conscience de vos souplesses et de vos raideurs et qui vous apportera un mieux-être de votre corps.

Cotisation annuelle : **100 euros**

Pour tous renseignements : **04 76 06 01 08** et **04 76 55 31 31** - Email : jogetstretch@orange.fr

Adresse postale : **3 le beau rivoire - 38960 Saint Etienne de Crossey**

SPORTIVEMENT...



Marché de Noël 2011

Le Sou des Ecoles de Saint Etienne de Crossey vous invite à son 11^{ème} Marché de Noël, le dimanche 04 décembre 2011 de 09h00 à 18h00.

Nouvelle formule cette année, tous les artisans seront installés à l'intérieur. Chacun pourra trouver son bonheur parmi la sélection 2011 ; hormis les incontournables que vous plébiscitez chaque année, vous découvrirez un tiers de nouveaux artisans.

Au milieu de décors revisités, des animations variées ponctueront la journée (photos avec le Père Noël, tombola, contes, maquillage, promenades en poney, chorales adultes et enfants...). Une buvette avec petite restauration vous réglera sur place. Enfin pour clore la journée, nous partagerons un moment convivial autour des illuminations et d'un spectacle inédit.

Tout le programme dans votre prochain flash...

Dynamique Gym

Vous avez été nombreux à nous renouveler votre confiance et de nouveaux adhérents sont venus nous rejoindre. De ce fait, nous avons démarré cette nouvelle saison avec un effectif équivalent à fin juin.

Cette année, nous avons dû limiter l'accès des cours du soir dans la salle pieds-nus. A présent, l'équilibre est atteint. Chacun a pu trouver dans la diversité de nos 9 heures de cours proposés, celui ou ceux qui lui conviennent.

Les cours en journée sont libres d'accès.

- Lundi 17h00 - Séniors
- Lundi 18h00 - Dynamique
- Lundi 19h00 - Energétique (*step et cardio*)
- Mardi 09h00 - Entretien physique adulte ++
- Mercredi 16h30 - Acti'March (*marche active avec suivi cardio*)

- Mercredi 18h00 - Varié et actif
- Mercredi 19h00 - Tonique et rythmé
- Jeudi 09h00 - Entretien physique adulte
- Jeudi 17h30 - Activité à thème et moyens différents

Des exemples :

• Acti'March le mercredi à 16h30 encadré par Katherine. Après un essai encourageant au printemps dernier, nous avons reconduit cette activité qui rencontre un franc succès.

Acti'March est un programme de marche dynamique accessible à tous, personnalisé selon ses objectifs : forme, minceur, reprise d'activité physique... pratiqué de façon continue.

- Energétique le lundi à 19h00
Un cours très attendu, step, cardio, renforce-

ment musculaire sur un rythme très soutenu par Marylène... on adore !

- Entretien adulte le mardi et jeudi à 9h00 avec Catherine

A partir du mercredi 09 novembre, nous avons le plaisir de vous annoncer l'ouverture d'un nouveau cours "PILATES".

Pour tous renseignements, contacter Michel :
Tél : **04 76 55 32 97** ou **06 71 26 41 33**
Email : choquetmichel@gmail.com

Descriptif sur :

<http://dynamiquegym-crossey.over-blog.com/>

Pour les joggeurs débutants à confirmés :
<http://jogging-crossey.over-blog.com/>



• Concert, théâtre...

Au théâtre cet après-midi...

**Salle des fêtes
de St Etienne de Crossey
Dimanche 20 novembre 2011
à 17h00.**

La troupe **La Jouée** vous propose une pièce au profit de la crèche **Les Zébulons**.

Titre : **"DIS... LOCATIONS "**

(En 1^{ère} partie, par les ados de la troupe, la pièce **"PANIQUE AU TRIBUNAL"**)

Adultes : 7 euros

Enfants (jusqu'à 12 ans) : 3 euros

Gratuit pour les moins de 4 ans

BUFFET et BUVETTE à consommer sur place ou à emporter au profit de nos petits Zébulons.

**Venez nombreux,
on passe un très bon moment !**

Concert de Noël

Le Concert de Noël aura lieu le samedi 10 décembre 2011 à l'Eglise de Saint Etienne de Crossey à 20h00.

Quelques éléments du programme en avant-première :

Nous accueillerons l'orchestre à Cordes de Moirans sous la direction de Michel Viguier qui interprétera des œuvres de Vivaldi.

L'orchestre à vents de Moirans sous la direction de Michel Thévenon, nous présentera l'aventure du Barbier de Séville de Rossini, la Danse Hongroise n°5 de Brahms, des thèmes autour d'Indiana Jones ainsi que "It's a small world" de Sherman et Mashima.

"La Stéphanelle" nous dévoilera son programme dans le Flash de décembre, mais les choristes interpréteront entre autre des pièces de Vivaldi accompagnés par l'orchestre à cordes.

"La Chorale des classes de l'école primaire" participera à ce concert pour la joie de tous.

Réservez votre soirée !
Entrée libre et gratuite !

**La commission Vie du Village
et actions culturelles**

Saison culturelle : Lecture théâtralisée

**Mardi 29 novembre 2011
20h30 à la salle des fêtes**

LA VIE ETRANGE DES PAPILLONS

De Emmanuel Lefloch



**Mardi 29 novembre 2011 - 20h30
à salle des fêtes de St Etienne de Crossey.**

TARIFS : 7€, 5,50€, 4€

LA VIE ETRANGE DES PAPILLONS

"Le spectacle populaire de la comédie des sentiments"

Deux comédiens jouent le rôle de Géraldine et Harry, deux amoureux qui se rencontrent alors qu'ils sont lycéens. Mais elle doit s'en aller. Six ans se passent et le hasard les réunis, une seconde chance de vivre leur histoire ? Ils sont accompagnés par deux musiciens (alto et guitare). Il s'agit bien d'une lecture mais les comédiens interprètent vraiment leur rôle. Le texte est une adaptation pour le théâtre du roman "La vie étrange des papillons".

Interprétation : **Véronique Oudin, Sylvain Méallet, Emmanuel Lefloch**

Musiciens : **Laurence Creton-Cazanave**(alto), **Olivier Gratacap** (guitare)

Auteur. **Emmanuel Lefloch**

Durée : **1 Heure**

 Une **SAISON culturelle**
Saint-Etienne de-Crossey **2011**
« Cultures populaires » **2012**
7€ - 5,50€ - 4€
Et abonnements
RENSEIGNEMENTS et RESERVATIONS :
Tél. : 04 76 06 00 96 - bibliotheque@crossey.org - www.st-etienne-de-crossey.fr - A partir du 1^{er} septembre
LIEU DES SPECTACLES : SALLE DES FETES - Rue du Train
3360 Saint-Etienne-de-Crossey - Parking (public et privé) gratuit - Billetterie les jours ouvrés 1h avant le début du spectacle